



**Centre de ressources Ville caraïbe.**

Immeuble La Varangue. 36, Bd, A. Cabral 97200  
Fort de France, BP 7222, 97277 Schoelcher cedex.  
Tel/fax 0596 686452  
[www.villecaraibe.com](http://www.villecaraibe.com)

**Expérimentation d'un parrainage social en direction des personnes en situation de grande exclusion**

**Action menée par**

---

**Le CCAS de Trinité**

51 Avenue Kasimir Branglidor  
97220 TRINITE Cedex  
Tél. : 0596 58 20 12  
Fax : 0596 58 48 46

**Personnes ressources**

---

Ghislaine GEGAL, Directrice des affaires sociales  
Alain PARTEL, Responsable du Service Municipal de Prévention et d'Insertion (SMPI)  
Patricia TELLE, Vice-présidente du CCAS de Trinité

**Public visé**

---

- Personnes alcooliques
- Personnes en situation d'errance
- Personnes isolées
- Sans domicile fixe

**Description**

---

Le CCAS de Trinité a concouru avec 127 autres CCAS pour son dispositif expérimental de « parrainage social » qui a permis la réinsertion de plusieurs bénéficiaires qui étaient en situation de grande exclusion sur son territoire.

Ce prix vient récompenser l'innovation de ce dispositif qui comporte un vrai travail d'animation de réseau d'accompagnement et de partenaires, de l'ingénierie sociale autour de liens de solidarité traditionnelle en faveur des bénéficiaires.

L'objectif du parrainage est de suivre de façon différente l'accompagnement de certaines personnes en situation d'errance en s'appuyant sur les fondements du patrimoine culturel et éducatif antillais à travers le recours à un parrain (une personne issue de la société civile jouissant d'un charisme, disposant de capacités d'écoute et apte à instaurer une relation de confiance avec l'utilisateur sans jamais le juger).

Pour ce dispositif, le parrain fait figure de référent social, de guide, en complément des interventions des agents locaux de médiation sociale du SMPI.

Cet encadrement poursuit les objectifs suivants :

- Favoriser l'écoute et l'accompagnement en établissant un climat de confiance,
- Amener les personnes suivies à une réconciliation avec l'environnement social (Mairie, ANPE, la Caisse Générale de Sécurité Sociale, la CAF...)
- Permettre aux intéressés d'accéder à des structures de prise en charge (formation, apprentissage, activités sportives ou de loisirs, accès à l'emploi...)
- Créer des ouvertures sur des orientations d'insertion.

Pour cette expérimentation, 5 personnes en situation de grande exclusion ont été sélectionnées pour leur volonté et leur adhésion au dispositif, parmi une liste de 12 usagers du SMPI. Le dispositif d'accompagnement reposant sur un trinôme filleul/parrain/référent SMPI, chacune de ces 5 personnes s'est vue attribuer un parrain et un référent.

Ces 5 personnes présentent des caractéristiques similaires. Il s'agit de personnes âgées de 23 à 44 ans, en rupture avec leur famille, en situation d'errance - parfois SDF-, sujets à des addictions (alcool, drogues) et ne disposant que de peu ou pas de ressources.

L'accompagnement formel a duré 16 mois durant lesquels diverses actions ont été proposées :

- Un suivi pédagogique pour aider l'utilisateur à se repositionner et à se remettre en question par rapport au travail,
- Un diagnostic social personnalisé sur 6 ou 8 semaines pour faciliter la levée des freins psychologiques à l'évolution du filleul,
- Des démarches d'insertion en fonction du profil et de l'ambition de chacun, avec pour certains une immersion en milieu professionnel,
- Des soins dans le cadre d'un sevrage toxicologique.

En dehors des échanges permanents avec les référents SMPI et des parrains qui rencontraient à leur guise et sans protocole leurs filleuls, une rencontre mensuelle d'échange en présence des agents du SMPI, des agents du CCAS, du chef de la police municipale et d'un consultant en management adapté était organisée pour veiller à la cohésion du groupe et à la coordination du groupe.

Enfin, chaque individu suivi dans le cadre de cette expérimentation a fait l'objet d'une évaluation axée sur les objectifs individuels définis dès le début de l'action.

## Impact

---

L'expérimentation est un succès malgré l'échec du dispositif pour l'un des participants. En ce qui concerne les perspectives de réinsertion professionnelle, les 4 participants pour lesquels le dispositif a été bénéfique se retrouvent soit en situation professionnelle après avoir effectué une formation ou des stages, soit à un stade avancé de leur réflexion sur leur orientation professionnelle. Ces 4 personnes bénéficient notamment d'un logement social ou vont bénéficier d'une procédure d'amélioration de l'habitat. Les soins prodigués durant le suivi ont permis à l'un d'entre eux de se sevrer, les trois autres ont entamé un parcours de soins avec pour l'un deux un suivi psychiatrique.

Enfin, d'une manière générale, cet accompagnement a permis aux bénéficiaires de renouer avec eux-mêmes et de s'investir dans un projet d'avenir.

Ce parrainage social a notamment été l'occasion de travailler en réseau avec de nombreux partenaires.

Centre de Ressources Ville Caraïbe  
Fiche d'Expérience

Les réels indicateurs de réussite du projet sont la resocialisation et l'insertion professionnelle, la prise en charge thérapeutique et la reconquête de soi, la réappropriation de l'avenir professionnel et social. Le bilan positif qu'a tiré le comité de suivi pour cette première action va permettre de renouveler cette expérimentation. Par ailleurs, les témoignages positifs des bénéficiaires qui estiment avoir trouvé en leur parrain un véritable guide. Les commentaires positifs de certains habitants du quartier qui remarquent les changements opérés en si peu de temps. Les demandes de certaines personnes en grande précarité qui souhaiteraient pouvoir suivre l'exemple de Laurent. Les bénéficiaires du suivi et ex-errant qui occupe à présent un emploi permanent. Les associations locales qui souhaitent se familiariser avec le dispositif. Les maires des villes avoisinantes qui aimeraient pouvoir appliquer le dispositif à leurs communes et l'intérêt de la presse pour cette action.... Sont autant de signes qui prouvent la réussite de ce suivi et encourage son développement.

## Partenaires

---

**Financiers** : Etat, Conseil général, Ville.

**Opérationnels** : Mission locale de la Cabesterre, Service Pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP), Fondation Agir Contre l'Exclusion, Association pour l'Epanouissement et le développement de la personne, Association Martiniquaise de Soins aux Alcooliques, Unité d'Ecoute des jeunes en détresse, Cercle de Formation et d'action en économie sociale, Direction de la Santé et du Développement Social, Société d'HLM Ozanam, Agence Nationale pour l'Emploi (Antenne locale), Centre Régionale d'Information de la Jeunesse, Aïki club (Club de sports en Aïkido), Centre de Soins et de Réinsertion de la Martinique, Agence Locale d'Insertion, Conseil Général, Comité pour le Logement Adapté des Jeunes.

## Moyens

---

**Humains** :

- 2 coordinateurs du projet (Madame Ghislaine GEGAL, Directrice du CCAS et Monsieur - PARTEL Alain, Responsable du SMPI)
- 5 référents sociaux (3 agents du SMPI, le responsable du SMPI, l'animateur du SMPI)
- 5 parrains bénévoles issus de la société civile (3 retraités et 2 actifs bénévoles)
- 1 consultant en management adapté
- 1 comité de suivi (3 élus, 4 agents administratifs, le chef de la police municipale)

Ressources : UNCCAS